

Swiss Life Asset Managers France publie les résultats de son index Egalité professionnelle Femmes-Hommes

Date : le 24.02.2026

Conformément aux dispositions de la loi « Avenir Professionnel » du 5 septembre 2018, Swiss Life Asset Managers France a établi son index sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour l'année 2025.

L'index Egalité permet aux entreprises d'évaluer sur 100 points le niveau d'égalité entre les hommes et les femmes en s'appuyant sur les critères suivants :

- L'écart de rémunération femmes-hommes ;
- L'écart de taux d'augmentations individuelles femmes-hommes ;
- L'écart de taux de promotions femmes-hommes ;
- Le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité ;
- Le nombre de femmes parmi les 10 plus hautes rémunérations.

Au titre de l'année 2025, l'index égalité professionnelle entre les femmes et les hommes de Swiss Life Asset Managers France est de **93 points sur 100**.

Indicateurs	Score obtenu	Score maximum
1. Écart de rémunération femmes-hommes	33 points	40 points
2. Écart de taux d'augmentation individuelle femmes-hommes	20 points	20 points
3. Ecart de taux de promotions femmes-hommes	15 points	15 points
4. Nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité	15 points	15 points
5. Nombre de femmes parmi les 10 plus hautes rémunérations de la société	10 points	10 points

Swiss Life Asset Managers poursuivra ses efforts pour développer l'égalité professionnelle en 2026. Au-delà des enjeux d'égalité salariale, la Société s'est donné l'objectif d'atteindre la parité dans le recrutement et les promotions dans le cadre d'un accord d'entreprise conclu le 17 décembre 2025 relatif à l'égalité professionnelle.